

# ANNONCE

## Recherche praticien ORL

### A l'Hôpital d'Instruction des Armées Clermont-Tonnerre (BREST)

**L'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) de Brest recrute un médecin ORL au sein de son service d'oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale**



L'HIA est situé au centre-ville de Brest, dans une région offrant une grande qualité de vie et un accueil chaleureux.

Le service d'ORL comprend actuellement un médecin (3 à terme).

Ce service, réparti sur deux étages, comprend :

- 4 box de consultation,
- 1 salle de soins permettant la réalisation de petits gestes,
- Salles d'explorations fonctionnelles

L'établissement comprend également un service de réanimation/USC, un service d'accueil et d'urgence, un pôle de chirurgie (viscéral, orthopédique, ophtalmologie, odontologie), une polyclinique médicale (médecine interne, cardiologie, pneumologie et gastro-entérologie) un service de psychiatrie, des consultations externes de spécialités médicales et chirurgicales et un plateau d'imagerie médicale.

Les activités du service d'ORL sont :

- Consultations externes (militaires et civils),
- Avis pour les urgences, la réanimation et les autres services de l'établissement,
- Prise en charge de la naupathie (mal de mer)

- Explorations fonctionnelles (audiométrie, tympanométrie, VNG, PEA, ASSR, Oto-émissions acoustiques rhinomanométrie antérieure, stroboscopie, Equitest®, exploration du sommeil)
- L'activité chirurgicale s'effectue sur le site du CHRU de Brest (Site de Morvan, situé à 550m en centre ville). L'activité se porte sur toute la panoplie de la spécialité (chirurgies otologique, endosinusienne, cervicale et cancérologique) mais également la prise en charge de la traumatologie faciale chirurgicale ou non.
- RCP d'oncologie ORL CHRU,

Possibilité d'astreintes d'ORL au CHRU.

Une prise de poste à prévoir vers le 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> trimestre 2020.

#### Les modalités de recrutement proposées par l'HIA Clermont-Tonnerre :

- **Soit un contrat à durée déterminée** : contrat civil pour une durée maximale de 6 ans. Le niveau de rémunération dépend des qualifications et de l'expérience du candidat.
- **Soit un contrat d'officier commissionné** : contrat militaire sous statut militaire avec grade d'officier pour servir dans le corps des Médecins des armées. Le grade de recrutement dépend de l'âge du candidat et de son niveau de qualification. La rémunération de départ correspond à l'indice de grade détenu au recrutement. Le contrat initial ne peut excéder 6 ans, mais peut être renouvelé dans la limite maximale de 17 ans de services. A chaque renouvellement de contrat, l'officier commissionné se voit attribuer un nouveau grade et échelon. Période probatoire de 6 mois. L'officier commissionné peut se porter volontaire pour servir en Opérations extérieures.

Le Bureau des ressources humaines se tient à la disposition des candidats afin de préciser les modalités adaptées à chaque situation.

## **C O N T A C T S   E T   C A N D I D A T U R E S   :**

### **Contacts :**

Mme Frédérique Aronica, directrice des coopérations territoriales  
Mail : [frederique.aronica.ext@intradef.gouv.fr](mailto:frederique.aronica.ext@intradef.gouv.fr)  
Tel : 02 98 43 72 47

Mme le Médecin chef adjoint Barbara Aupy,  
Mail : [barbara.aupy@intradef.gouv.fr](mailto:barbara.aupy@intradef.gouv.fr)  
Tel : 02 98 43 72 81

Mme le Commissaire des armées de 1<sup>ère</sup> classe Solène Neveu, Cheffe du département des ressources humaines,  
Mail : [solene.neveu@intradef.gouv.fr](mailto:solene.neveu@intradef.gouv.fr)